



Communiqué de presse

Paris, le 16 octobre 2025

PLFSS 2026 : La Mutuelle Familiale dénonce un budget qui met en péril l'accès aux soins

La Mutuelle Familiale alerte sur les conséquences du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2026, présenté par le gouvernement Lecornu. Ce texte, dans la continuité des précédents, aggrave encore les mesures d'austérité déjà contestées et menace directement l'accès aux soins pour tous.

Un projet de loi irresponsable face aux besoins sociaux réels

Fidèle à sa raison d'être « Résister à l'individualisme et à tout recul de la Sécurité sociale, agir pour l'accès aux droits et à la prévention et innover pour garantir une protection sociale de haut niveau, afin de contribuer à transformer la société aux côtés d'autres acteurs engagés. » La Mutuelle Familiale dénonce un projet de loi déconnecté de la réalité des besoins de la population.

Le PLFSS 2026 prévoit :

- Un ONDAM insincère de **+1,6 %**, en total décalage avec la progression réelle des dépenses de santé, liées notamment au vieillissement de la population, à la hausse des maladies chroniques et aux progrès médicaux.
→ Pour respecter cet objectif d'austérité, plus de **7 milliards d'euros d'économies** seront nécessaires, soit encore davantage que les 5,5 milliards annoncés avant l'été.
- Une pénalisation directe des patients et inacceptable, avec la **hausse des franchises et participations forfaitaires**, désormais étendues aux soins dentaires (doublements de plafond) et aux transports médicaux (création d'un nouveau plafond).
→ **Les plafonds cumulés** atteindraient jusqu'à **300 € par an**, sans compter de nouvelles restrictions sur les arrêts maladie et les affections de longue durée.
→ **400 millions d'euros de baisses de prise en charge de la Sécurité sociale** sont également prévus, notamment via une possible hausse du forfait journalier hospitalier.
- Une **fiscalité** alourdie pour les complémentaires santé, annoncée par Catherine Vautrin pour l'année 2025, avec une **taxe passant de 14,07 % à 16,07 % en 2026**, soit près d'un **milliard d'euros supplémentaires** prélevés sur les organismes mutualistes – un niveau historiquement inédit (0 % en 1998).
→ Cette hausse injustifiée ne pourra qu'être répercutée sur les adhérents.

Une menace grave pour le modèle mutualiste et l'accès aux soins

Les mutuelles, organisations à but non lucratif, réinvestissent l'intégralité des cotisations au bénéfice de leurs adhérents (elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer). Alourdir leur fiscalité, c'est affaiblir leur capacité à financer les prestations et services essentiels dont dépendent des millions de Français adhérents.

Dans un contexte de besoins croissants liés au vieillissement, à la précarisation et aux enjeux environnementaux, il est urgent de **garantir un financement juste et durable de la Sécurité sociale**.

Augmenter la taxe sur les complémentaires santé revient, in fine, à exclure davantage de citoyens d'une couverture santé essentielle.

La Mutuelle Familiale appelle à un sursaut gouvernemental et parlementaire

À l'occasion des **80 ans de la Sécurité sociale**, La Mutuelle Familiale réaffirme son engagement historique et citoyen en publiant son **Manifeste** pour une Sécurité sociale universelle dans une société en transition.

Fidèle à ses valeurs fondatrices, la Mutuelle Familiale appelle à une refondation ambitieuse de notre modèle social unique, garant d'égalité, de dignité et de solidarité et s'inscrit pleinement dans la dynamique des États généraux de la santé et de la protection sociale initiés par la Mutualité Française.

→ [Télécharger le Manifeste en intégralité et en synthèse](#)

CONTACT PRESSE

servicecommunication@mutuelle-familiale.fr

06 76 36 18 19

A propos de La Mutuelle Familiale

Depuis près de 90 ans, La Mutuelle Familiale contribue au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses adhérents en apportant un accompagnement continu lors des moments clés de leur vie, résumé dans sa signature « Plus qu'une mutuelle, une **Complémentaire de vie** ».

Mutuelle indépendante, classée dans le Top 30 des premières mutuelles françaises*, parmi plus de 200 mutuelles, La Mutuelle Familiale milite pour que la santé ne soit jamais une marchandise. **Sa raison d'être** est de « résister à l'individualisme et à tout recul de la Sécurité sociale, agir pour l'accès aux droits et à la prévention et innover pour garantir une protection sociale de haut niveau, afin de contribuer à transformer la société aux côtés d'autres acteurs engagés ».

Chiffres clés 2025 : Près de 170 000 personnes couvertes en contrats individuels ou collectifs, 33 agences de proximité, 130,4 millions € de chiffres d'affaires, un taux de solvabilité de 266 %.

* Classement des mutuelles 2024 par l'Argus de l'assurance.

Retrouvez-nous sur <https://www.mutuelle-familiale.fr> et sur nos réseaux sociaux

